

COMMUNE  
DE  
**CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN**  
DORDOGNE  
24250

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/07/2022  
Reçu en préfecture le 12/07/2022  
Affiché le  
ID : 024-212400915-20220711-2022\_21-DE

N° 21/2022

Téléphone 05 53 31 41 31  
Télécopie 05 53 31 41 32  
E-mail : mairie.cenac@wanadoo.fr

Nombre de conseillers

En exercice : 14 L'an deux mille vingt deux

Présents : 14 Le 11 juillet à 18 h 30.

Votants : 14 Le Conseil Municipal de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET DUVERNEIX, Maire  
Date de la convocation du conseil : 6 juillet 2022.  
Secrétaire de séance : Frédéric VARGUES  
**PRESENTS:** M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Anaïs SARDAN Claudia STAUBMANN, Françoise JOUVE, Philippe BOISSON, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Sylvie JUIF, Serge AZAM, Daniel MAURIE.

OBJET : AIDE AUX SINISTRES DU RIBERACOIS

Madame La Maire rappelle au Conseil Municipal que la région du Ribéracois a été récemment le théâtre d'un évènement climatique très violent ayant entraîné pour l'ensemble des populations y résidant de lourds dégâts matériels. En attendant les reconnaissances de catastrophes naturelles, l'Union des Maires de la Dordogne a mis sur pied un fonds de solidarité au bénéfice des communes impactées.

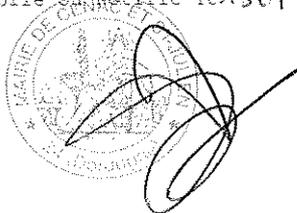
**Après en avoir délibéré, le conseil municipal**

- Décide de verser la somme de 1000 €.
- Autorise Mme La Maire à signer la délibération modificative correspondante et à signer tout document nécessaire pour la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

Reçu en Sous-Préfecture  
Le 12.07.2022  
Publié ou notifié le 13.07.2022



A CENAC ET SAINT JULIEN  
Le 12 juillet 2022

Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire

